



Appel à initiatives des associations de la Vienne

jeudi 15 février 2024, par [lpe](#)

Vous êtes une association à but non lucratif et vous œuvrez pour la mobilité pour tous et/ou pour l'alimentation de qualité pour tous, sur les territoires de la Vienne ? Nous souhaitons vous soutenir ! Ne ratez pas cette occasion !

En 2024, ce sont jusqu'à 10 associations qui répondent à ces thématiques qui seront financées à hauteur de 5.000 € à 10.000 € chacune par la Fondation territoriale de la Vienne.

Retrouvez le détail de cet appel à initiatives, les documents pour candidater et les critères [en suivant ce lien](#)

Date limite de dépôt des dossiers : 29 février 2024

Pour en savoir plus sur la fondation, lire notre article dans le magazine le Petit économiste de l'été 2023. Pour le recevoir, [abonnez-vous](#) ! Il vous sera offert sur simple demande.